

Communications

Examens de spécialiste

Examen de spécialiste pour l'obtention du titre Médecine Interne Générale

Lieu: Kongresszentrum Messe Schweiz, Bâle (de la station «Bahnhof SBB», tram n° 2 en direction «Riehen Grenze», jusqu'à l'arrêt «Messeplatz»)

Date et heure: mardi, le 25 juin 2013, de 9.45 à 15.00 heures

Délai d'inscription: 31 mars 2013

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → formation postgraduée médecins-assistants → Examens de spécialiste

Examen de spécialiste en vue de l'obtention de la formation approfondie en pneumologie pédiatrique à adjoindre au titre de spécialiste en pédiatrie

Lieu: Ligue pulmonaire Suisse, Chutzenstrasse 10, 3007 Berne

Date: jeudi, 5 septembre 2013

Délai d'inscription: 30 avril 2013

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → formation postgraduée médecins-assistants → Examens de spécialiste

Examen de spécialiste en vue de l'obtention du titre de spécialiste en pneumologie

Lieu:

Examen oral: Berne

Examen écrit: Barcelone (congrès ERS)

Date:

Examen oral: jeudi, le 19 septembre 2013

Examen écrit: samedi, 7 septembre 2013

(après-midi)

Délai d'inscription: le 30 avril 2013

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → formation postgraduée médecins-assistants → Examens de spécialiste

Kantonale Ärztesgesellschaft Schaffhausen

Neues Gesundheitsgesetz erlaubt allen Schaffhauser Ärztinnen und Ärzten die ärztliche Medikamentenabgabe

Am 25. 11. 2012 hat das Schaffhauser Stimmvolk ein neues Gesundheitsgesetz an der Urne mit überwältigendem Mehr angenommen. Dieses Gesetz erlaubt es (nach einer Übergangsfrist von fünf Jahren) allen Ärztinnen und Ärzten des Kantons, ihren Patienten Medikamente abzugeben. Eine Gesetzesvariante, die auf Betreiben der Apothekerschaft diese Selbstdispensation wieder einschränken wollte, wurde mit über 70% Nein-Stimmen wuchtig abgelehnt.

Die Medikamentenabgabe war den Ärzten im Kanton Schaffhausen in Ortschaften mit zwei und mehr Apotheken verboten. Die Landregionen kannten dagegen das System der direkten Medikamentenabgabe beim Arzt. Ausnahmslos alle Gemeinden im Kanton stimmten für die kantonsweite Einführung der ärztlichen Medikamentenabgabe.

Unsere drei Hauptargumente waren: Verhinderung eines lokal verschärften Hausärztemangels aufgrund lokaler wirtschaftlicher Benachteiligung, Wahlfreiheit des Bezugskanals für Patientinnen und Patienten und Medikamente von Ärzten: praktisch, günstig, sicher. Die Kantonale Ärztesgesellschaft, der Verein für Hausarztmedizin und das überparteiliche Komitee «Gesundheitsgesetz ja, Variante nein» danken all jenen, die mit solidarisch waren und den Abstimmungskampf unterstützt haben.

L'Office fédéral de la santé publique OFSP

Vademecum sur les maladies transmissibles et les addictions en milieu carcéral

L'Office fédéral de la santé publique, l'Office fédéral de la justice et la Conférence de directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police ont lancé en 2008 le projet BIG (lutte contre les maladies infectieuses en milieu carcéral). Le projet vise à ce que la population carcérale ait accès aux mêmes soins que le reste de la population. A cette fin, une collaboration plus étroite entre le secteur sanitaire et le système judiciaire est nécessaire, de même

que des standards en matière de prévention, de conseil, de test et de traitement. Pour atteindre cet objectif un vademecum a été établi; d'un point de vue médical, il traite des maladies transmissibles et des dépendances en milieu carcéral, et les recommandations et directives qu'il contient s'adressent aux acteurs concernés. Vous pouvez commander la version imprimée ou télécharger le vademecum comme PDF sous le lien suivant: www.bag.admin.ch/hiv_aids/05464/05484/05488/index.html?lang=fr

Médecins en faveur de l'Environnement (MfE)

MfE contre le second tube routier au Gothard

Les Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) suivent avec inquiétude le débat autour de la construction éventuelle d'un second tube routier au Gothard. Les vallées alpines et les régions tessinoises du Mendrisiotto et du Sottoceneri subissent d'ores et déjà une forte pollution atmosphérique et d'importantes nuisances sonores, une situation des plus préoccupantes. Au Tessin, la pollution dépasse les valeurs limites définies par l'ordonnance sur la protection de l'air sur environ 200 jours par année. Les MfE demandent donc l'abandon des projets de construction d'un deuxième tube routier au Gothard.

Les corrélations entre la pollution atmosphérique le long des axes routiers et les atteintes à la santé sont bien établies depuis des années. La pollution de l'air occasionne chaque année des dommages de plus de 5 milliards de francs selon l'Office fédéral de l'environnement. Des chiffres à prendre en considération impérativement dans le calcul du coût/bénéfice pour un doublement de capacité du tunnel routier du Gothard.

Ne pas saper l'AlpTransit ferroviaire

La construction d'un deuxième tube autoroutier minerait le transfert des marchandises de la route vers le rail. Il est difficile de croire qu'un doublement du tunnel routier du Gothard «sans augmentation de capacité» soit réalisable: cette coûteuse infrastructure sera tôt ou tard utilisée à plein, avec de graves conséquences pour la santé d'une population qui subit déjà une pollution atmosphérique massive.